

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles », Sénèque

## DROIT DE RÉPONSE

Le directeur de la DRAAF Bretagne nous a adressé le droit de réponse suivant :

L'éditorial de votre lettre mensuelle de septembre 2022 met en cause directement l'administration régionale de l'agriculture à propos de l'application de la réglementation relative au contrôle de structures, dans un dossier dont le président de la chambre régionale d'agriculture est partie prenante. Une autorisation d'exploiter a été délivrée le 12 mai 2022 concernant 16,61 ha de terres situées à Beuzec Cap Sizun au bénéfice de M. Le Bihan. Lorsque j'ai eu connaissance d'une exploitation irrégulière de ces terres et conformément à l'article L331-7 du code rural et de la pêche maritime, j'ai mis en demeure par courrier du 20 juillet 2022 le GAEC du Millier de cesser immédiatement d'exploiter ces parcelles. Le GAEC m'a répondu le 8 août avoir cessé toute exploitation des parcelles pour lesquelles il s'était vu opposer un refus d'exploiter.

Ce dossier a donc été géré de façon totalement conforme aux règles en vigueur et de façon identique à toutes les situations d'exploitation sans autorisation.

Je vous signale par ailleurs que M. Jean-Yves Bonizec, fils des propriétaires des 16,61 ha de foncier agricole, a demandé à bénéficier du régime de la déclaration pour mettre en valeur lui-même les terres dont sa famille est propriétaire et que cette demande a été satisfaite dans la mesure où il remplit l'ensemble des critères prévus par le code rural et de la pêche maritime.

## IL EXISTE UNE ALTERNATIVE : LA CR

édito



Élu à la tête de la CR 29 en mai dernier, je profite de cette édition pour me présenter. Je suis installé depuis 20 ans à Saint-Vougay où je cultive des légumes sur 50 hectares. J'adhère à une petite coopérative, Biobreizh, et je commercialise en circuit long essentiellement des brocolis, courgettes, choux, tomates et quelques petits produits de diversification. Je considère que le monde agricole est mal défendu et sans cesse dénigré, que les agriculteurs acceptent trop de choses, et que nous payons trop de monde autour de nous. Je sais aussi que lorsqu'on adhère à une grande coopérative, il est difficile de dire ce que l'on pense. Étant imperméable à la pression du système et voulant changer les choses, je me suis engagé à la Coordination Rurale... [suite de cet édito page 2]



Notre animatrice est à votre écoute.

En cas de question, n'hésitez pas à la contacter !



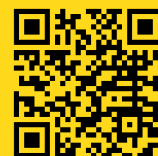
**Oriane THOMAS**  
Animatrice Bretagne

Bureau régional : ZA de la Métairie,  
Bâtiment le Galilée  
35520 Melesse

Tel : 06 71 36 68 38 / mail : bretagne@coordinationrurale.fr



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ  
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !



Notre partenaire



# NOS COMBATS

Pour moi, le paysage syndical se décompose en trois entités distinctes :

D'un côté, le vieux syndicat qui considère que les agriculteurs ne sont pas des éleveurs, maraîchers ou céréaliers, mais des apporteurs de matières premières à bas prix pour l'industrie agroalimentaire. Si les cours des prix de la viande ou du lait se sont aujourd'hui redressés, ce n'est pas grâce à la loi EGAlim comme ils veulent nous le faire croire. C'est à cause d'une baisse significative de la production, due à l'arrêt d'activité d'éleveurs, par manque de revenu. À force d'emmener les agriculteurs sur les marchés mondiaux, l'élevage fout le camp et les paysans avec. C'est un plan social qui ne dit pas son nom. Le seul sujet où ils sont forts, c'est pour réclamer à chaque session chambre la revalorisation de leurs indemnités et faire voter des règles qu'ils n'appliquent pas eux-mêmes, sur l'attribution du foncier par exemple. Je leur pose la question suivante : l'exemplarité de l'élu, ça vous dit quelque chose ?

D'un autre côté, la Confédération Paysanne. Ils défendaient autrefois une agriculture paysanne. Aujourd'hui, ils ont été phagocytés par l'écologie radicale. Prenons comme exemple Sainte-Soline, où ils cassent le travail de paysans, aux côtés de radicaux venus de toute l'Europe. Même si la réduction des produits phytosanitaires doit être un enjeu pour tous, ils vivent dans l'illusion que tous les agriculteurs passeront en bio. En plus de vouloir déconstruire notre agriculture, ils ont déjà déconstruit notre langue, ils écrivent en écriture inclusive.

Enfin, il existe une alternance, la CR 29 qui fêtera ses 20 ans l'année prochaine. Ce syndicat défend l'indépendance et l'autonomie des agriculteurs. Notre fondement « *des prix, pas des primes* » reste d'actualité. Nous voulons vivre de notre métier, et non pas d'aides qui nous obligent à accepter de plus en plus de contraintes. Nous sommes composés de personnes libres, qui n'ont pas peur d'être à contre-courant pour faire valoir nos convictions. Nous avons une qualité que les autres n'ont pas, nous n'avons jamais été essayés.

**Sébastien ABGRALL**  
Président de la CR 29

## ALGUES VERTES : LE FILM

Élu en mai dernier au côté de Sébastien Abgrall, je profite de cet article pour me présenter. Je me suis installé, il y a 35 ans à Goulven, où je travaille 100 ha dont 70 ha de terres humides. Il y a 200 bêtes à viande dont 50 vaches allaitantes, 100 porcs, 7 ha de légumes commercialisés en grande partie en vente directe au magasin de la ferme et une activité de location saisonnière en gîte à la ferme. J'ai découvert la CR il y a 4 ans grâce à Véronique Le Floch qui s'est intéressée à mes prises de parole dans la presse. Je suis un déçu du syndicat « dit » majoritaire aux idées duquel je n'ai jamais adhéré.

Le 15 juin dernier, j'ai assisté en avant-première à la projection du film « Les algues vertes », suivie du débat en présence du réalisateur et également de la LPO, Greenpeace, Eaux et rivière ainsi que de la Confédération paysanne. Il ne manquait que L214 et Bretagne vivante pour compléter la belle brochette d'escrologistes.

Le réalisateur Pierre Jolivet a demandé s'il y avait des agriculteurs dans la salle. J'ai été le seul à répondre et il m'a demandé mon avis sur le film. Je ne me souviens pas de ce que j'ai dit exactement, je n'ai pas nié la responsabilité de l'agriculture dans la prolifération des algues vertes mais j'ai fait remarquer que dans mon secteur traversé par la rivière « la Flèche », alors que l'on dénombre plus de 8 000 truies et aucune station d'épuration, il n'y a pas d'algues vertes dans la Baie de Goulven.

A l'inverse, dans la zone de la rivière « le Quillimadec » alors que l'on compte deux fois moins de truies et qu'il y a des

stations d'épuration, la Baie de Guisseny est saturée en algues vertes.

L'agriculture a pris conscience de l'impact des nitrates et a fait de gros efforts depuis 20 ans et il n'en n'est pas fait mention dans le film. J'ai même dû protéger la FNSEA en disant que je ne vais pas vérifier mes roues de voiture, même si je ne suis pas d'accord avec eux, il ne faut pas exagérer !

Je pense juste que répondre à chaud avec sincérité à fait réagir la salle avec près de 500 personnes qui ont fortement applaudi. Les escrologistes présents semblaient déstabilisés.

La présence de la Confédération paysanne au côté de ces anti paysans m'a interpellé. Leur représentant a présenté son modèle d'exploitation « Bio » avec un élevage de 120 porcs charcutiers élevés avec des déchets alimentaires. Il a juste oublié de préciser qu'il vivait sur les vestiges d'un élevage intensif abandonné par son père car on ne peut pas être éleveur et être à l'Assemblée nationale en même temps. Il représente la personnalisation des écologistes qui proclament le droit à la paresse. On ne nourrira pas les Français avec ce modèle d'agriculture !

**Un écologiste, c'est une personne qui vit en ville et aime la nature. À la campagne, ça s'appelle un paysan et c'est ce que nous sommes.**

**Patrick Quéré**  
1er vice-président de la CR 29

# NOS COMBATS

## LE BUSINESS DU LOUP BRETON

L'arrivée des loups dans les Monts d'Arrée a été une surprise pour tout le monde, même si leur arrivée était prévisible et prévue.

Comme dans les départements nouvellement colonisés, l'OFB cultive l'opacité et l'approximation en refusant de réaliser des analyses génétiques à partir de prélèvements salivaires réalisés sur les victimes. La CR 29 a financé des analyses, mais l'OFB a insinué que les prélèvements étaient frauduleux (malgré un réalisé en présence du maire de la commune concernée et de ce fait, officier de Police Judiciaire) et a remis en question l'expertise du laboratoire ForGen.

Les observations de prédatons inhabituelles sont niées, refusées, invalidées. Pourtant, les différences entre une prédation de chiens et de loups sont nettes : les chiens errants tuent pour jouer et ne se nourrissent pas des carcasses (les croquettes chez papa sont bien meilleures) ! Les loups préfèrent en priorité les chairs molles (foie, poumons, cœur) et n'hésitent pas – grâce à leur puissante mâchoire – à éclater les os durs comme les fémurs.

Lors de la mise en place du comité loup du Finistère, seul le titulaire de la CR 29 a été validé par le préfet. J'ai été évincé sans que le président du syndicat en ait été informé.

Mon implication dans l'organisation L113 et ma proximité avec le collectif « Pâturage et biodiversité » a dû présider à ce choix politique.

Pour quelles raisons ? Ces deux organisations ne se retrouvent pas dans le narratif officiel accepté par le comité loup et ses membres :

- en réfutant l'arrivée naturelle des loups dans de nombreuses régions françaises : les loups ne sont pas arrivés par magie dans le camp militaire de Canjuers (Var) avant d'arriver dans le Parc National du Mercantour. Les loups « italiens » sont de très grands voyageurs au point de coloniser même les Pyrénées, damant le pion aux loups espagnols forts casaniers de l'autre côté de la frontière...
- en réclamant des analyses génétiques systématiques sur

les animaux d'élevage prédatés afin d'évaluer scientifiquement le nombre de loups et leurs sexes.

- en pointant les limites des tirs d'effarouchement et de protection : l'intelligence des canidés nous montre que ces dispositifs ont des effets limités.
- en soulignant les conséquences négatives de l'arrivée des loups et des chiens de protection dans nos petits espaces naturels et nos campagnes : prédation sur les espèces sauvages comme les chevreuils ou les oiseaux nicheurs au sol, tous inscrits sur la liste rouge de l'UICN (il y aurait donc des espèces à promouvoir, d'autres à sacrifier).
- en alertant les maires – en charge de la divagation des chiens – des problèmes liés à la cohabitation entre les chiens de protection des troupeaux et leurs administrés : promeneurs, chasseurs et leurs chiens, randonneurs, etc.



**CR** Coordination Rurale, le syndicat 100 % agriculteurs !

Mais somme toute, il est important de se poser la question de l'acharnement de l'État au développement des populations lupines. Derrière la « beauté du geste », se profilent les objectifs du Green Deal européen : 15 % des surfaces terrestres sans plus aucune activité humaine, réduction des gaz à effet de serre (GES), développement de la méthanisation, affichage des symboles d'une biodiversité retrouvée, etc.

N'oublions pas non plus la politique européenne en matière de commerce : projets et accords commerciaux avec l'Amérique du Sud (Mercosur), l'Amérique du Nord (CETA), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc. Les grands prédateurs sont devenus des armes pour dégager l'élevage des espaces naturels (et des campagnes), réduire de ce fait les GES (sauf que les terres libérées partiront en culture avec production de GES et d'azote) et générer de la compensation carbone / biodiversité.

**Bref, c'est « business as usual » et nos « zécolos » sont devenus les idiots utiles de la finance internationale.**

**Patrik Sastre-Coader**  
Administrateur de la CR 29

# À RETENIR !

## VOS CONTACTS

### AU SEIN DU DEPARTEMENT :

- Président : Sébastien Abgrall, maraîcher à Saint-Vougay
- 1er Vice-président : Patrick Quéré, producteur bovins viandes, porcs et maraîcher à Goulven
- 2ème vice-président : Sylvain Coz, producteur de lait à Guipavas
- Trésorière : Cécile Baraer, productrice de lait à Quéméneven
- Secrétaire général : Bruno Demeuré, producteur de lait à Le Cloître Pleyben

### DANS LES COMMISSIONS

- CDOA : Gillian Moré, Jean-Michel Favennec, Marie-Claire Le Dall, Hervé Guillerm
- SAFER : Hervé Guillerm
- Comité Départemental d'Installation : Jean-Michel Favennec
- Chambre d'agriculture : Sébastien Abgrall, Hervé Guillerm, Jean-Pierre Le Gall

## HALTE A L'IMPOSTURE DES COOPÉRATIVES

### Combat cher à la CR : que les coopératives redeviennent gérées PAR et POUR les coopérateurs !

Signer cette pétition dans cet objectif, c'est aussi appuyer, comme le revendique la CR, l'écriture d'une loi pour encadrer leurs périmètres, les limites de leurs investissements, la gestion des outils, leurs droits et obligations et leurs objectifs quantitatifs et qualitatifs... pour les coopérateurs !

C'est enfin, écrire la coop de demain, celle qui offrira des **prix justes** et permettra de **nombreuses installations totalement libre et indépendantes**. En bref, retrouver la fierté d'être coopérateur !

**Véronique Le Floc'h**  
Présidente nationale

POUR LA SIGNER, C'EST  
PAR ICI



## AGENDA



SPACE

Nous serons présents du **12 au 14 septembre** au salon SPACE à Rennes. Des temps d'échange seront proposés tous les midis pour échanger sur des thématiques variées. Restez connecté !



FESTIVAL NLSD

23ème édition du Festival du Non Labour et du Semis Direct (NLSD) le **jeudi 21 septembre** au lycée agricole Xavier Bernard Rouillé dans la **Vienne**.

Plus d'infos : [www.nslid.fr](http://www.nslid.fr)

**Vous souhaitez réagir ? Laissez nous un message sur le site internet de la CR !**  
<https://www.coordinationrurale.fr/contact/>

## FAITES NOUS PARVENIR VOTRE ADHÉSION 2023 !

### Productions végétales

- Céréaliers
- Maraîchers
- Arboriculteurs

### Productions animales

- Bovins Lait
- Bovins Viande
- Ovins/Caprins Lait
- Ovins/Caprins Viande
- Porcs
- Volailles
- Autres : .....

### J'ADHÈRE À LA CR 29

COTISATION : 80 €

Société : .....

Prénom NOM : .....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

E-mail : .....

Téléphones : .....

### Règlement à adresser au bureau régional :

Coordination Rurale 29

ZA de la Métairie, Bâtiment Le Galilée

35 520 Melesse